Nice (06) : La mosquée obtient l'autorisation d'ouvrir par la préfecture

02/04/2016 à 22h45

Toutefois, le préfet a assorti sa décision de deux conditions, la première que la mosquée « *ne dépende en aucune façon d'une influence étrangère,* » et « *que sa gouvernance s'inscrive clairement dans le cadre de la loi de 1905, en y associant la collégialité représentative du culte musulman à Nice et dans le département* ».

La mosquée, entièrement financée par un Saoudien et dont les travaux ont été achevés en novembre 2015, a déjà reçu un avis favorable de la commission de la sécurité pour ouvrir au public.

20 Minutes

Merci à **Lilib**